

SÉANCE DU 2 JUILLET 2020

20-07-161

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 26 juin 2020

L'an deux mille vingt , le deux juillet à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Valdo DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SPORTS

REDEVANCE PAYÉE PAR LE FC GIRONDINS DE BORDEAUX POUR LA MISE À DISPOSITION DU STADE MOUEIX

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Considérant la volonté de la ville de Libourne d'initier un partenariat avec l'association « Football Club Girondins de Bordeaux » visant à accueillir au stade Jean-Antoine Moueix les matchs de championnat de France de Nationale 3 de l'équipe seniors hommes 2, mais aussi, ponctuellement, des matchs de gala des équipes professionnelles seniors hommes de Ligue 1 et seniors femmes de Division 1,

Considérant la signature d'une convention entre la ville de Libourne et l'association « Football Club Girondins de Bordeaux » pour la mise à disposition du stade Jean-Antoine Moueix du 29 juillet 2020 au 30 juin 2021,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 30 juin 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-à signer une convention de mise à disposition du stade Jean-Antoine Moux avec l'association « Football Club Girondins de Bordeaux »

-à fixer le montant de cette mise à disposition du stade Jean-Antoine Moux à hauteur de 5000 € couvrant la durée d'utilisation

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

10 juillet 2020

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne